

**Situation du Domaine des Chutes Lavie :**

**Les seules réponses sont la priorité du droit à l’éducation**

**pour les jeunes pris en charge par la PJJ et les conditions de travail des personnels.**

La situation que connaissent depuis plusieurs années les personnels de la PJJ, du SAH et les associations présents au quotidien sur le domaine du Ministère de la Justice des Chutes Lavie n’est aujourd’hui plus tenable. En l’absence de réponses satisfaisantes de l’administration, c’est une mise en cause de la vocation de ce site : accueillir et protéger les mineurs qui sont confiées à la PJJ.

Loin d’être préservés des phénomènes qui touchent une ville importante comme Marseille, le temps de réaction des pouvoirs publics (qui à ce jour n’ont pas agi en conséquence) laisse le sentiment qu’un service accueillant des jeunes en très grandes difficultés n’est pas la priorité.

Alors que la PJJ accueille des jeunes sous main de justice confiés par les magistrats, la question de leur protection et de celle des personnels qui les prennent en charge est posée.

Comment peut-on continuer de « faire avec » comme si de rien n’était ? Laisser les personnels se débrouiller seuls est inacceptable.

L’administration doit prendre ses responsabilités et agir pour offrir aux jeunes et aux personnels un contexte de travail sécure et apaisé. Les jeunes qui nous sont confiés doivent être pris en charge dans les meilleures conditions et non remis en danger de nouveau. Cette situation connue par l’administration depuis longtemps doit cesser.

Les personnels ne peuvent plus vivre  dans une contradiction quotidienne insupportable entre leurs missions  d'éducation, d'insertion des jeunes dans la société, de prévention et le fait de les exposer et de les laisser témoins voire acteurs de ce trafic. Pour notre part, la protection des jeunes est prioritaire

Alors que les personnels et les organisations syndicales ont été reçus par la Direction Inter Régionale Sud Est, suite au dépôt d'un préavis de grève en intersyndicale SNPES-PJJ/FSU et CGT-PJJ, qu'une deuxième rencontre avec la DIR a eu lieu lundi soir sur le site avec des personnels concernés, le constat général est que le compte n'y est pas. Malgré les mesures annoncées et concrétisées par la DIR, force est de constater qu'elles ne sont pas à la hauteur de la situation et ne règlent pas - au moins dans l'immédiat- la situation de danger sur le domaine. Des rondes de police ont été déployées sur le domaine, une société de surveillance a accru ses interventions mais tous les collègues du site ont pu constater in situ que cela n'a pas empêché le trafic de perdurer. Pis encore, aujourd'hui, les collègues craignent des représailles et ne se considèrent plus dans un contexte de travail suffisamment sécurisant malgré les mesures mises en œuvre. Le problème est désormais plus profond.

Le domaine ne permet plus dans l'état actuel des choses d'accueillir des jeunes et de les accompagner comme il se doit. Les propositions de l'administration de sécuriser le domaine par plus de gardiennage et la construction d'un mur ne répondent toujours pas à la situation d'urgence. Elle ne fait qu’accélérer la mise en œuvre des mesures de protections techniques qui ont tardé et auraient dû l'être bien en amont comme pour tout service public accueillant des usagers.

Faute de réponses à la hauteur des enjeux, les personnels du site ont dû se mettre en avant pour faire valoir cette situation de danger pour les jeunes et les professionnels.

L'appel à la grève soutenue par l'intersyndicale a été massivement suivi sur le domaine et d'autres collègues ont participé par solidarité au mouvement. Une AG des personnels en lutte s'est tenue le matin même. La décision collective a été prise à l'unanimité d’exercer leur droit de retrait face au danger grave et imminent sur le domaine des Chutes Lavie. Les collègues présents en AG mardi n’ont pas rejoint leur service sur le site et se sont rendus à la DT hier pour manifester leur droit de retrait. Le CHSCT a visité hier le domaine des Chutes en présence notamment du DIRA pour décider des suites à donner. Aujourd’hui, nous attendons les conclusions du CHSCT et nous espérons que la santé et la sécurité des personnes passera avant toute autre considération. Nous appelons l'ensemble des professionnels à apporter d'une manière ou d'une autre leur soutien à leurs collègues qui se trouvent dans cette situation scandaleusement inacceptable.